

CONSULTATION PUBLIQUE
QUARTIER SAINT-RAYMOND ET ABORDS DU CUSM
Comité de travail sur les orientations
Compte rendu de la rencontre du 22 janvier 2013

Date : le mardi 22 janvier 2013

Heure : de 9 h à 15h30

Endroit : OCPM, 1550, rue Metcalfe, salons B et C

PRÉSENCES :

OCPM

- Dominique Ollivier, présidente de commission
- Judy Gold, commissaire
- Peter Jacobs, commissaire
- Ginette Thériault, secrétaire
- Estelle Beaudry, analyste

Arrondissement Notre-Dame-de-Grâce

- Marlène Schwartz, urbaniste

ARUC

- Lisa Bornstein, directrice
- Jason Prince, coordonnateur

Association des résidents de St-Raymond

- Jill Prescesky

Centre d'écologie urbaine*

- Odile Craig, conseillère en aménagement*

Comité de suivi du Quartier vert

- Mélanie Stuy

Conseil communautaire CDN/NDG

- Halah Ul Ubaidi, directrice générale
- Catherine Thibault, organisatrice communautaire

Concertation inter quartier (CIQ)

- Westmount : Maureen Kiely

CUSM

- Pierre E. Major, directeur par intérim, Redéploiement, planification et gestion immobilière
- Julie Paquet, chef des communications, nouveau CUSM

Ville de Montréal

- Luc Gagnon, chef de division, Direction du développement économique et urbain
- Lise Bernier, chef d'équipe
- Christine Caillé, conseillère en planification
- Marlène Schwartz, urbaniste
- Érik Provost, conseiller en aménagement*

Observatrice :

- Isabelle Feillou, chercheuse Université de Montréal.

* Personne invitée à titre d'expert en soutien au travail du Comité

ORDRE DU JOUR

Thématique : Synthèse et avenues de solutions

- 1. Objectifs de la rencontre et présentation de la commission**
- 2. Ateliers : enjeux et orientations**
- 3. Retour sur le travail des ateliers**
- 4. Ateliers : élaboration de scénarios**
- 5. Retour en plénière : rapport de groupe et échanges**
- 6. Synthèse et mot de conclusion**

PRÉSENTATION DE DOMINIQUE OLLIVIER, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION

(annexe 1)

Dans le cadre de cette dernière rencontre du comité de travail portant sur les principes et orientations et/ou scénarios d'aménagement, la présidente de la commission rappelle dans une présentation : les moments clés de la consultation publique; ce qu'est un Plan d'urbanisme et un PPU. Elle fait part des observations de la commission relativement aux principes, objectifs d'aménagement, constats et enjeux ainsi qu'aux questions se dégageant des travaux de la commission à ce jour.

Démarche proposée

Il est proposé un travail en atelier avec un retour en plénière en avant-midi pour déterminer des enjeux et des orientations d'aménagement et en après-midi pour regrouper ces orientations dans la perspective d'en élaborer des scénarios.

ATELIERS ET PLÉNIÈRE DE L'AVANT-MIDI

Deux groupes distincts ont été constitués pour déterminer les enjeux et prioriser les orientations d'aménagement inhérents à 7 territoires spécifiques du secteur à étude. Ils étaient invités à en prioriser trois sur les 7 dans le cadre de leur atelier. Les deux groupes ont choisi les mêmes territoires soit :

1. la requalification des propriétés situées sur le côté ouest de Décarie entre Saint-Jacques et de Maisonneuve et sur le côté nord de Maisonneuve entre Addington et Claremont
2. la reconfiguration des intersections qui libèrent des terrains : Triangle Upper-Lachine et le Tunnel Upper-Lachine/Crowley/Décarie

3. l'avenir de Girouard et de Saint-Jacques
4. la densification et revitalisation de Saint-Raymond.

1. La requalification des propriétés situées sur le côté ouest de Décarie entre Saint-Jacques et de Maisonneuve et sur le côté nord de Maisonneuve entre Addington et Claremont

Au sujet de la requalification des propriétés sur Décarie du côté ouest, entre Saint-Jacques et de Maisonneuve et du côté nord de Maisonneuve entre Addington et Claremont, tous conviennent qu'il y a de la place pour du développement et de la densification. Trois orientations ressortent:

1. Une vocation commerciale pour le rez-de-chaussée, principalement liés aux besoins du CUSM (cliniques, labo, recherches cliniques, services connexes, etc.)
2. Une hauteur générale d'environ 4 à 6 étages; toutefois certains ne s'objecteraient pas exceptionnellement à du 6-8 étages à condition que le quartier en retire des bénéfices et que le tout s'intègre bien au territoire. Voici quelques conditions énoncées :
 - L'intégration architecturale (forme, matériaux, etc.)
 - Le développement de logements à prix abordable également pour famille et non seulement pour personne seule. En ce sens, l'application de la stratégie de mixité sociale de la ville de 15% logement à prix abordable-15% logement sociaux et communautaires, etc.
 - Le verdissement
 - Ils demandent également qu'une attention particulière soit apportée à la régulation de la spéculation foncière et que soient examinées les volumétries et les alignements afin de préserver la qualité de vie des clientèles cibles.
3. Maintenir la vocation résidentielle de Prudhomme. Quelques intervenants évoquent la possibilité d'en faire un lieu mixte où seraient également permis des services reliés aux besoins du CUSM.

2. La reconfiguration des intersections qui libèrent des terrains : Triangle Upper-Lachine et le Tunnel Upper-Lachine/Crowley/Décarie

Le triangle Upper-Lachine/ Saint-Jacques :

Les deux groupes de travail conviennent d'une vocation résidentielle avec espaces verts pour ce secteur: du 4-6 étages incluant du logement à prix abordable complété par un plan de « neighbourhood building » (jardins communautaires, terrain de jeux, locaux communautaires); certains souhaiteraient que la stratégie de mixité de la ville 15% logements abordables--15% logement social-communautaire soit augmentée jusqu'à 50%.

Le tunnel Upper-Lachine/Crowley/Décarie :

Une orientation générale est suggérée à l'effet de faire des tunnels et de leur environnement des lieux de destination, idéalement reliés entre eux, aménagés de façon agréable et animés, pour accroître l'accessibilité ou la perméabilité, la sécurité et la convivialité de Saint-Raymond; mettre à contribution les ressources communautaires et plus spécifiquement les artistes dans leur aménagement.

Le Tunnel Upper-Lachine a fait l'objet de plusieurs suggestions dont en voici les principales :

- Une place publique conviviale, avec une animation principalement à caractère culturel comme par exemple:
 - Un théâtre de rue, ou autres activités à développer dans le cadre d'un partenariat avec la Maison de la Culture ou autres organismes culturels;
 - Un lieu d'exposition des arts visuels (*Art Hive*)
 - La mise en place d'espaces communautaires multifonctionnels
- La création d'un carrefour alimentaire regroupant
 - La banque alimentaire NDG Food Dépôt
 - Un restaurant ou une aire de démonstration d'ateliers de cuisine
 - Un marché public ou lieu de distribution de produits locaux
 - Des kiosques d'information.
- Un lieu d'animation qui cible principalement les jeunes.

Enfin, la sécurité des tunnels demeure une préoccupation des représentants des organismes communautaires et souhaitent qu'ils puissent être animée en toute saison et toute la journée, également en soirée.

Plusieurs membres du comité recommandent de poursuivre le travail de planification de ce triangle avec la communauté.

3. Avenir de l'avenue Girouard et de la rue Saint-Jacques

Avenue Girouard

Trois orientations dominant :

1. Conserver la circulation dans les deux sens.
2. Ralentir la circulation tout au long de cette voie de circulation jusqu'à l'Avenue Notre-Dame-de-Grâce
3. Développer un plan de valorisation de la rue en y intégrant de façon sécuritaire la voie cyclable, une voie piétonne, des arbres jusqu'à Sherbrooke

La réflexion s'est étendue au potentiel de la fermeture de la bretelle A 15 sud (Girouard-Upper-Lachine). Les intervenants ont manifesté leur volonté d'en faire un lieu agréablement aménagé, centré sur la lumière et le verdissement.

Rue Saint-Jacques

Le comité note la nécessité de requalifier Saint-Jacques entre Upper-Lachine et Marcell et suggère pour ce faire de :

- Procéder à moyen terme à une relocalisation progressive des commerces incompatibles avec l'une ou l'autre des fonctions évoquées en commençant par ceux des couvreurs d'où émanent encore des nuisances olfactives insupportables et ensuite ceux liés à l'automobile peu compatibles avec la vision souhaitée. La protection des emplois de la population résidente constitue un enjeu important pour plusieurs membres du comité. À cet effet, il est suggéré entre autres que le CUSM

se dote d'une politique d'embauche qui favorisent les résidents; d'autres vont jusqu'à préconiser la mise en place d'une agence de placement locale qui générerait non seulement l'embauche mais également un service de référence et/ou d'encadrement des formations requises.

- prendre des mesures diverses pour apaiser la circulation: le rétrécissement de la rue, l'élargissement des trottoirs, voie piétonne avec arbres et petits espaces verts;
- favoriser l'implantation de commerces de proximité. À ce sujet, plusieurs notent toutefois la nécessité de ne pas concurrencer le commerce de voisinage sur Upper-Lachine;
- garder une vue d'ensemble pour la reconfiguration de la rue Saint-Jacques vers l'ouest de façon à assurer un aménagement cohérent.

Les deux groupes s'entendent également pour verdir Saint-Jacques afin d'en faire une rue agréable pour les piétons. Ils suggèrent ainsi de la garnir d'arbres, d'espaces verts. Certains évoquent même l'hypothèse d'aménagement d'une aire écologique qui conjugué au réaménagement de la falaise pourrait en faire un grand parc urbain. D'autres avancent l'hypothèse de préserver en prolongement de rues existantes des corridors non-construits offrant une vue sur la falaise.

4. Densification et revitalisation de Saint-Raymond

Un seul groupe a abordé rapidement cette question. Selon eux, la densification n'est ni un principe ni un objectif mais plutôt un moyen pour améliorer la qualité de vie de la population et la revitalisation d'un quartier (« *Neighbourhood Quality* »).

Quant au chemin Upper-Lachine il doit selon la très grande majorité d'intervenants également devenir un lieu d'ambiance, agréable pour les piétons et les cyclistes; il doit en conséquence faire l'objet d'un plan d'aménagement et de valorisation qui pourrait comprendre entre autres :

- L'élargissement des trottoirs et le rétrécissement de la rue
- Une voie cyclable et piétonne
- Du verdissement: arbres, jardins, etc.
- Des commerces de proximité

- Des interconnexions sécuritaires, vers le nord et vers l'est pour piétons et cyclistes

ATELIERS ET PLÉNIÈRE DE L'APRÈS-MIDI

Les ateliers de l'après-midi ont finalement porté sur les secteurs névralgiques d'aménagement au nord de Maisonneuve jusqu'à Sherbrooke, lesquels n'avaient pas été abordés au cours de l'avant-midi.

Il est d'abord proposé d'étendre le territoire du PPU jusqu'à Melrose et Sherbrooke.

Parmi les autres orientations d'aménagement proposées, voici les principales :

- La requalification de la rue Sherbrooke par diverses mesures comme :
 - La restructuration du coin Sherbrooke-Décarie. Bien que personne ne demande de délocaliser des commerces, il est suggéré d'avoir un plan à mettre œuvre dans l'éventualité où ces commerces décideraient de vendre ou de développer ces terrains
 - Une continuité entre Northcliffe et Girouard par un corridor de marche agréable, en verdissant et en créant de l'ambiance
 - La reconfiguration de l'intersection Sherbrooke-Girouard: entre autres ralentir la circulation; l'on suggère à cet effet de se référer aux recommandations du QVAS.
 - Un corridor culturel dont le cinéma Empress pourrait être au cœur ce qui relierait les lieux culturels de Notre-Dame-de-Grâce (Maison de la Culture) de Sherbrooke et de Saint Raymond; bien que tous partagent la pertinence d'un corridor culturel, il n'y a par ailleurs pas de consensus sur ce qui doit en être le centre.
- L'aménagement de certaines parties de la rue Northcliffe au coin de Maisonneuve, comme le terrain de stationnement de l'ancien hôpital Queen Elisabeth qui pourrait être relié à celui de la petite église Trinity et réaménagé (espaces verts, centre d'activités physiques, ou encore du logement à prix abordable).
- L'aménagement d'une voie cyclable sur Décarie au nord de Maisonneuve qui irait rejoindre le chemin de la Côte Saint-Antoine.

- Le renforcement des liens piétonniers entre Saint-Raymond/de Maisonneuve /Sherbrooke.
- La protection du logement abordable pour l'ensemble du secteur et contrôler le plus possible la spéculation foncière. Plusieurs recommandent d'occuper les espaces qui se libèrent et les espaces vacants par du logement à prix abordable.

CONCLUSION

La plénière de l'après-midi s'est terminée sur une réflexion portant sur la nature du territoire du PPU, à savoir s'il fallait le traiter comme un territoire intégré, comme deux territoires distincts à relier entre eux ou encore comme plusieurs secteurs à relier entre eux. Tous conviennent qu'il faille le considérer comme un seul territoire intégré comprenant des secteurs spécifiques à requalifier, à consolider, et à relier entre eux.

Les lieux névralgiques sont les lieux de destinations: métro, commerces, équipements collectifs, institutionnels, culturels, sportifs, autres lieux de rencontres communautaires et les voies pour s'y rendre deviennent cruciales. En se basant sur les comptes-rendus des rencontres antérieures on peut affirmer que le mode de déplacement priorisé pour se mouvoir entre ces points de destination est le transport actif, d'où l'importance accordé au réseau cyclable et piéton dont les illustrations et les trajets ne sont pas clairement indiqués ici.

À noter en terminant que deux immeubles ont été désignés comme devant appartenir au patrimoine et à cette fin être protégés (une maison en pierre sur Saint-Jacques et une petite ferme sur Girouard).